

Le pass'pic du Grand Pic Saint-Loup

Mise en place par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, la carte Pass'pic permet aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs préférentiels :

- **dans les équipements sportifs et culturels de la Communauté de communes :**

- la **Piscine du Pic Saint-Loup**, à Saint-Mathieu-de-Trévières
- la **Halle du Verre**, à Claret
Musée du verre et centre verrier
- le **Village de Cambous**, à Viols-en-Laval
site préhistorique
- la **Maison des Consuls**, aux Matelles
musée d'arts et d'archéologie

- **pour certains spectacles** organisés ou financés par la Communauté de communes dans le cadre de sa politique culturelle.

Le Pass'pic permet également d'accéder librement à toutes les **déchetteries** du territoire.

CARTE INDIVIDUELLE
ET GRATUITE

Où se procurer le pass'pic ?

La carte Pass'pic est une carte individuelle et gratuite.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre **à la mairie de votre commune** avec :

- un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone...)
- une **carte d'identité** par personne ou le livret de famille pour les enfants qui n'ont pas encore de carte d'identité
- une **photo d'identité** par personne

Pour les enfants de moins de 4 ans, le Pass'pic n'est pas nécessaire : les équipements sont gratuits !

